

## V.—8.

8 juin 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 du courant, renfermant copie de lettres du Bureau des colonies et de l'Amirauté au sujet de l'exploration projetée dans le Pacifique en vue de la pose d'un câble entre le Canada et l'Australie.

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur le troisième paragraphe de la lettre de l'Amirauté, lequel est dans les termes suivants :

“ Milords m'ont aussi chargé de dire que si le secrétaire d'Etat n'a pas lieu de croire qu'un câble sous-marin doit être vraisemblablement posé de Vancouver à l'Australie sous un très court délai, Leurs Seigneuries ne décideront pas d'envoyer un navire d'exploration dans le seul but de prendre des sondages sur la route, mais elles feront en sorte que des sondages soient opérés graduellement les années prochaines au cours ordinaire des explorations hydrographiques.”

Depuis que j'ai reçu votre lettre du 3 du courant, je me suis mis, avec la permission des lords de l'Amirauté, en rapport avec l'hydrographe, qui m'a expliqué ce qu'il faut entendre du paragraphe que je viens de citer. J'ai appris par ses explications que rien ne sera fait d'ici à l'année prochaine ; qu'on se propose d'envoyer, l'année prochaine, un navire d'exploration dans les eaux australiennes pour un autre objet ; que les officiers de ce navire, quand ils seront dans ces eaux, recevront instruction de tâcher d'obtenir, au cours ordinaire de leur campagne, quelques renseignements pouvant être utiles pour la pose d'un câble. On procédera de la même manière d'année en année, mais on ne peut se former une idée précise du temps qu'il faudra employer de la sorte pour recueillir des données complètes. Il ne paraît pas même bien certain qu'on commence l'année prochaine ; on laisse entendre que le travail pourrait être retardé et le navire explorateur envoyé ailleurs.

Je n'ai pas besoin de dire qu'on n'atteindra pas, par cette manière d'agir, le but désiré. Les délégués de la Conférence ont attaché beaucoup d'importance à la création de relations télégraphiques entre le Canada et l'Australie. Ils ont jugé qu'au point de vue impérial cette question ne le cède en importance à aucune de celles qui ont fait le sujet de leurs délibérations ; et je n'hésite pas à dire, au nom des vingt et un délégués qui ont apposé leurs signatures à la lettre du 16 mai, adressée à sir Henry Holland, qu'ils seront, ainsi que les gouvernements qu'ils représentent, grandement désappointés si l'on ne prend pas d'autres moyens que ceux proposés, et qui m'ont été expliqués par l'hydrographe.

Sir Henry Holland a présidé la Conférence et il sait que plusieurs membres se sont personnellement prononcés avec beaucoup de force sur cette question ; il connaît aussi les vues de la Conférence, comme corps. A sa dernière séance, la Conférence a adopté unanimement une résolution à laquelle il serait bon, je pense, d'appeler l'attention de l'Amirauté.

Je représente respectueusement que les Lords commissaires de l'Amirauté ne paraissent pas avoir bien saisi l'objet de la demande du 16 mai.

Je ferai donc observer que quelques officiers du gouvernement et d'autres messieurs interrogés par la Conférence ayant donné des réponses qui ont fait naître des doutes sur la possibilité d'établir un câble à travers le Pacifique, le sentiment général a été que cette question d'importance majeure demande une attention immédiate, et qu'il faut lever tous doutes à ce sujet, au moyen d'une exploration complète faite par les soins de la plus haute autorité maritime. Ceux qui ont assisté aux séances de la conférence, de même que tous ceux qui ont réfléchi aux relations des grandes colonies avec la mère-patrie, ne sauraient avoir le moindre doute qu'un câble électrique entre le Canada et l'Australie est une nécessité impérieuse et qu'il sera établi, si la chose est praticable. Naturellement, la question de possibilité vient en premier lieu ; il est donc de la plus grande importance que la demande collective des délégués de la Conférence soit considérée de nouveau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

SANDFORD FLEMING.

Au sous-secrétaire d'Etat, Bureau des colonies.